

LES HABITS ET LES
SOULIERS DES ISRAE-
LITES CONSERVÉS;

O U

S E R M O N

SUR DEUTERONOME Ch. XXIX.
vers. 5.

*Et je vous ai conduits quarante ans par
le Desert sans que vos vêtements se
soient envieillis sur vous, ni que ton
soulier se soit envieilli sur ton pied.*

MES FRERES. La Puissance & la
Sageffe de Dieu n'éclate pas moins
dans les petites choses que dans les gran-
des. Quand on jette les yeux sur l'Uni-
vers, il n'est pas possible de n'être pas
frappé des Caractères de puissance & de
sageffe, qui y brillent de toutes parts. La
vaste étendue des Cieux, ces feux qui y
sont attachés; ces globes de lumière qui
roulent sur nos têtes, & qui depuis tant
de siècles ont marché constamment dans
la

la route qui leur a été marquée dès le commencement ; cette lourde masse de la Terre, suspendue au milieu des airs, l'ordre, le concert, l'harmonie qui règne entre tant de parties diverses, tout cela fait sentir, à qui fait faire quelque usage de sa Raison, que ce grand tout ne peut être que l'ouvrage d'un Etre infiniment sage & puissant.

On remarque la même chose dans chaque partie de l'Univers, & il n'est pas jusques à une simple fleur des champs, jusqu'à un vil insecte en qui un esprit attentif ne découvre des merveilles, qui lui donnent lieu d'admirer, d'adorer, & de bénir le Créateur.

J'en dis autant de la bonté de Dieu, elle se donne à connoître, non seulement dans les bienfaits éclatans, & dont les influences se répandent sur tout ce qui existe, mais encore dans les graces particulières, & dans l'attention qu'il donne aux moindres besoins des hommes. On peut même dire que ces soins particuliers ont quelque chose de plus touchant que tout le reste, & exigent de ceux qui en sont les heureux objets, une reconnoissance plus vive, pour un Dieu qui porte à leur égard la bonté & la condescendance si loin. C'est du moins ce que Moïse veut faire

faire ici entendre aux Israélites. Car pour les porter à s'attacher à Dieu, il leur représente que ce Dieu si grand, si majestueux, n'avoit pas dédaigné de leur fournir, non seulement la nourriture & le vêtement, mais qu'il leur avoit procuré à ce dernier égard, tous les secours qui leur étoient nécessaires dans leur voyage dans le Desert, qui fut si long & si pénible, *Et je vous ai conduits quarante ans par le Desert, fait-il dire à Dieu, sans que vos vêtements se soient envieillis sur vous, ni que ton soulier se soit envieilli sur ton pied.*

C'est cet effet particulier de la bonté de Dieu envers l'Ancien Israel, que j'ai dessein d'examiner dans ce Discours. Le jugerions-nous indigne de notre attention, Mes Frères ? L'Écriture le trouve assez important pour en rappeler souvent le souvenir aux Israélites, afin de les engager à se donner sans réserve à l'*Eternel leur Dieu*. Examinons donc I. *La nature du Fait*, & II. *Dans quel dessein Moïse le propose aux Israélites*. Deux Articles, qui vont faire la Matière & le Partage de ce Discours, que nous consacrons à la gloire de Dieu, & à notre commune édification !

PREMIERE PARTIE.

MOÏSE, dans les Campagnes de *Moab* & un peu avant sa mort, voulant représenter aux Israélites l'Alliance que Dieu avoit traitée avec eux, commence par leur étaler les prodiges qu'il avoit faits en leur faveur, & les grands bienfaits qu'il leur avoit accordés. Voici comme il introduit Dieu parlant de ces derniers, *Je vous ai conduits quarante ans par le desert, sans que vos vêtements se soient envieillis sur vous, ni que ton soulier se soit envieilli sur ton pied.* Quelques jours auparavant, Moïse leur avoit mis devant les yeux le même bienfait, *Ton vêtement,* leur avoit-il dit au VIII. de ce même Livre, *ne s'est point envieilli sur toi, & ton pied n'a point été foulé ces quarante ans.* Dans la Confession solennelle que Néhémie fait à Dieu, au IX. de son Livre, il lui dit, *les vêtements de ton Peuple ne se sont point envieillis, & leurs pieds n'ont point été foulés.*

Il y a deux remarques générales à faire sur ces trois Passages; La première regarde le changement de nombre; tantôt le Plurier y est employé, & tantôt le Singulier. Sans doute pour montrer que ce

bienfait s'étoit étendu à tous, sans distinction. La seconde chose à observer, c'est que dans un endroit il est parlé, *de souliers non envieillis*, & dans l'autre, *de pieds non foulés*. Il est visible que l'un marque la cause, & l'autre l'effet; par cela même que les souliers des Israélites furent conservés, leurs *pieds* furent préservés de *foulure*, & de *meurtrissure*.

La chose étoit assez considérable, pour être rangée parmi les bienfaits de Dieu envers ce Peuple. L'on fait que les étoffes, dont nous nous servons pour couvrir nos corps, s'usent à la longue, sur-tout dans les fatigues d'un long voyage. Les artificieux *Gabaonites* ne l'ignoroient pas, Jofué IX. 4. 5, eux qui pour tirer de *Jofué* un sauf-conduit, parurent devant lui avec des habits déchirés & en équipage de gens qui venoient de loin, afin qu'il les prît pour autres qu'ils n'étoient, c'est-à-dire, pour des Peuples fort éloignés de la Canaan. Il est encore plus difficile de conserver ses habits & ses souliers, dans leur entier, lorsqu'on a, comme les Israélites, à traverser des deserts arides, & couverts d'un sable brûlant, & où l'on n'a pour se mettre à couvert que de simples *Tentes*. Cette conservation paroît encore plus extraordinaire, si on considère qu'il ne s'agit pas
ici

ici d'un petit nombre de personnes, qui par un soin particulier & une application continuelle à la propreté, auroient pu conserver leurs habits en bon état, mais d'un grand Peuple, d'une multitude prodigieuse, de tout sexe, de tout âge, & d'une éducation fervile à qui de pareils soins étoient inconnus; comment comprendre, qu'ils n'eussent manqué ni d'habits, ni de chaussure, non-seulement, pendant deux ou trois années, mais pendant quarante ans? Cela étoit-il naturel? Peut-on s'empêcher d'y reconnoître une singulière direction de la Providence? Non, c'est de quoi tout le monde convient, on diffère seulement dans la manière d'expliquer la chose.

La plupart des Interprètes, tant Anciens que Modernes, tant Juifs que Chrétiens, croient, que Dieu rendit les *habits* & les *souliers* des Israélites incorruptibles, en sorte que dans cette longue & pénible marche, ils ne souffrirent aucun déchet. C'est ainsi qu'ils expliquent ces paroles, *vos vêtements ne se sont point envieillis sur vous, ni ton soulier ne s'est point envieilli sur ton pied.* Et c'est là en effet la signification littérale.

Il n'y a rien là qui soit au-dessus de la puissance de Dieu. Ce grand Dieu, qui

Dan. III.
27.

garantît de l'impression du feu *les Compagnons de Daniel* dans la fournaise ardente, où ils furent jettés par l'ordre du *Roi de Babylone*, n'auroit-il pas pu procurer la même incorruptibilité aux habits des Israélites dans le Desert ? Aussi ces Interpretes ne font aucune difficulté d'admettre ce Miracle dans toute son étendue ; sur lequel même *Justin Martyr*, la plupart des Docteurs Juifs, & quelques Interpretes enchérissent en disant, que non-seulement les habits des Israélites ne s'uferent point pendant tout ce Voyage, mais encore que ceux des Enfans croissoient avec eux, & prenoient miraculeusement la forme de leur corps ; mais ce second miracle n'étoit point nécessaire, puisque les jeunes gens, parvenus à l'âge d'adolescence, pouvoient prendre les habits des adultes, qui mouroient en grand nombre dans le Desert, & laisser en même tems les leurs aux enfans du plus bas âge. C'est ainsi qu'on lève cette difficulté. D'où on conclut que le sens litteral, n'étant chargé d'aucune absurdité, il faut s'y tenir, d'autant plus qu'il sert à donner une grande idée de la puissance de Dieu, & à faire fortement sentir la protection signalée dont il honoroit Israel, & que d'ailleurs cette conservation des vêtemens
des

des Israélites, étant mêlée, dans les trois Passages allégués, avec le don de la *Manne*, & de l'*Eau du Rocher*, œuvres évidemment surnaturelles, & effets immédiats de la main de Dieu, elle doit être regardée comme du même ordre, c'est-à-dire comme miraculeuse.

Il y a pourtant d'autres Interprètes, qui croient, qu'on peut expliquer ce Passage, & les deux autres qui s'y rapportent, d'une manière plus commode, & plus propre à éloigner toutes les difficultés, en disant, que Dieu pourvût si abondamment à tous les besoins des Israélites, qu'il ne permit pas que dans tout ce long voyage, ils eussent jamais manqué d'*habits*, ni de *souliers*.

Ils conviennent qu'il n'est rien au-dessus du pouvoir de Dieu, & qu'il *peut* ^{Ephes. III. 20.} *faire par dessus ce que nous pouvons penser & imaginer*; mais aussi ils prétendent qu'on ne doit pas multiplier les miracles sans nécessité, & qu'il faut juger des faits rapportés par les Ecrivains Sacrés par les circonstances qui les accompagnent.

Ce qui les oblige à s'écarter ici du sentiment le plus suivi, c'est qu'il ne paroît pas vraisemblable, que Moïse qui a eu principalement en vûe, de faire l'Histoire

des Miracles que Dieu avoit opérés dans les deserts de l'*Arabie* n'ait parlé de celui-ci qu'en passant, s'il eût été tel qu'on le croit ordinairement. Sur-tout, si l'on considère, combien il est grand & extraordinaire. Car, dans cette supposition, il se faisoit autant de miracles qu'il y avoit d'hommes dans le Camp d'Israël, & non-seulement une ou deux fois, mais chaque jour, les habits aiant accoutumé de s'user & de dépérir par l'usage qu'on en fait journellement. Cependant Moïse, à suivre l'opinion vulgaire, dans cette même Histoire dans laquelle il raconte avec soin des miracles de beaucoup moindre importance & dans laquelle il détaille celui de la *Manne* & celui de l'*Eau du Rocher*, passe celui-ci sous silence, & n'en fait mention, (encore que comme en passant,) qu'en deux versets du Deuteronomie.

Ils ajoutent, que Dieu qui n'a accoutumé de faire des miracles, que lorsque la Nature vient à manquer & qu'ils sont entièrement nécessaires, auroit fait celui-ci sans nécessité, car les Israélites pouvoient avoir par plus d'un moyen des habits en la place de ceux qui s'usoient. Ils transportèrent avec eux d'Egypte, une grande quantité d'habits & d'étoffes pour
en

en faire. Moïse le marque au XII. de l'E-
xode où il dit, *Que les enfans d'Israel* vers. 35.
emprunterent des Egyptiens, des Vais-
seaux d'or & d'argent, & des vêtemens,
dont ils butinèrent les Egyptiens. Ils pro-
fiterent encore des dépouilles de l'Armée
des Egyptiens que la Mer Rouge engloutit
dans ses flots & dont elle porta les Ca-
davres à leurs pieds. La grande quantité
de diverses matières riches & précieuses,
que le Peuple contribua dans le Desert
pour la structure du Tabernacle, & pour
l'ornement des Habits Sacerdotaux, fait
voir que ce butin fut considérable. D'ail-
leurs les Israélites fortirent d'Egypte avec
leurs troupeaux, ils les conservèrent dans
le Desert, puisqu'on lit au XXIV. de l'E-
xode qu'on en fit des *Sacrifices* & au IX.
des Nombres qu'on s'en servit à célébrer
la *Pâque*. Et ils pouvoient profiter de
leurs laines & de leurs peaux pour s'en
couvrir, ne manquant pas d'Ouvriers pro-
pres à les mettre en œuvre, comme il pa-
roît par la construction qu'ils firent du
Tabernacle & des habits Sacerdotaux.
Joignez à cela, les combats qu'ils gagne-
rent dans le Desert, & dont ils remporté-
rent de si grandes dépouilles. Telle fut
la guerre qu'ils eurent contre *Amalec* un
peu après leur départ; ensuite contre *Si-*

bon Roi de *Hesbon*, & contre *Hog* Roi de *Basçan*, dont tout le bétail tomba entre leurs mains : enfin contre les *Madianites*. Qui peut douter que parmi ces dépouilles, il ne se trouvât des habits en grand nombre ; & de la matière pour en faire ? Enfin il faut se souvenir que les *Israélites* prirent quelquefois leur route à travers ou près de *Pais* fertiles, où ils pouvoient acheter ce qui leur étoit nécessaire. Le mélange impur de quelques-uns d'entre eux avec les filles de *Moab* ne le prouve que trop. Ils étoient dans le *Desert* sur le même pied, que la plupart des autres *Peuples* de ce *Pais-là*, sans demeure fixe, & sans maisons, ils vivoient comme dans une grande *République ambulante*, ils ne différoient des *Arabes* qu'en ce qu'ils étoient en plus grand nombre qu'eux, & qu'ils avoient leur vie assurée par le moyen de la *Manne*. Mais cela n'empêchoit pas qu'ils n'usassent d'autres nourritures. Ainsi tant de ressources prouvent que ce qu'on dit de leurs habits non usés, n'est pas plus croyable, que si l'on disoit qu'au milieu de la *Canaan*, ils avoient fait usage de la *Manne*, quoique le *Pais* leur fournît des vivres en abondance.

Voici donc, selon ces *Interprètes*, ce que *Moïse* a voulu dire par ces paroles, *Vas*
vè-

*vêtemens ne se sont point envieillis sur vous ; c'est qu'ils avoient eu des habits en si grande abondance , qu'ils n'avoient pas plus eu besoin d'en porter d'usés , & de déchirés , que s'ils eussent vécu dans un Pais fertile & le plus abondant en laine & en étoffes. Quand on est pauvre & nécessaireux , & quand on n'a point d'habits de rechange , on est obligé de les voir tomber en pièces sur son corps , mais quand on a dequoi en avoir d'autres , on n'attend pas à les quitter , qu'ils soient réduits en haillons. Il en est de même de ces autres expressions , *ton soulier ne s'est point envieilli sur ton pied ; & ton pied n'a point été foulé durant ces quarante ans ;* c'est-à-dire , tu n'as pas été réduit à porter des souliers rompus & déchirés , & par conséquent *ton pied ne s'est point enflé* , comme il arrive à ceux qui marchent longtems avec des souliers rompus & percés, sur un terrain âpre & raboteux , tu en as pu toujours avoir de nouveaux , qui t'ont préservé de cet accident.*

Telle fut en effet la condition des Israélites, auxquels il ne manqua rien, si nous en croyons Moïse, au Chap. II. de ce Livre, où, après leur avoir ordonné d'acheter des Enfans d'Esau, *du pain & de* verf. 6.7.
veau à prix d'argent, il ajoute, *Car l'E-*

ternel t'a béni dans tout le travail de tes mains. Ce qui fait voir qu'ils faisoient quelque Commerce avec ce Peuple de l'Arabie, auprès desquels ils se trouvoient, & qu'ils avoient acquis par le moyen des Arts qu'ils exerçoient, & qu'ils avoient appris en Egypte la Mère des Arts, de quoi acheter d'eux ce qui leur étoit nécessaire.

Cet avantage étoit grand, & un effet du soin paternel de Dieu pour ce Peuple, qui tenoit du miracle. C'étoit à sa protection qu'ils devoient les dépouilles qu'ils avoient remportées des *Egyptiens*, & de leurs autres Ennemis, les Troupeaux qu'ils avoient amené dans le Desert, & qu'ils y avoient conservés, & généralement tout ce qui regardoit leur nourriture & leur vêtement, & tous les soulagemens, sans lesquels ils seroient pèris, & ne seroient jamais arrivés dans la Terre Promise.

Ainsi cette grace pouvoit être mise au rang du don *de la Manne*, & de l'*Eau du Rocher*.

Telle est l'explication que ces Interprètes donnent à ce Passage. Nous laissons l'une & l'autre à votre jugement. Si la première est plus conforme à la lettre, & donne une idée plus marquée de la Puissance de Dieu, l'autre est plus commode & plus degagée de difficultés, & elle

elle sert comme la première à faire voir, que le bonheur qu'avoit eu Israël d'avoir des habits & des souliers, & les autres secours, sans lesquels ils seroient péris dans le Desert, étoit une grace dont il étoit redevable à Dieu, & qui méritoit toute sa reconnoissance pour ce Protecteur puissant. C'est dans cette vûe que Dieu la lui rappelle, avec toutes les autres. Et c'est dans cette même vûe que nous l'allons considérer dans la *Seconde Partie* de notre Discours.

SECONDE PARTIE.

DANS quel dessein Dieu rappelle-t-il aux Israélites, l'éclatante protection qu'il leur avoit accordée, contre leurs ennemis, & les tendres soins qu'il avoit eu pour eux, pendant les quarante ans qu'ils avoient passé dans le Desert? C'étoit pour les porter à se lier de nouveau à lui par des mouvemens de *Respect*, *d'Amour*, & de *Confiance*. En effet rien n'étoit plus propre à leur inspirer ces justes sentimens, que la considération de ses bienfaits, c'est ce que je vais faire voir en détail.

Le premier devoir où ils étoient obligés envers l'*Eternel leur Dieu*, c'étoit un *profond Respect pour sa Majesté Souveraine*.

raîne. Rien ne peut dispenser l'homme de cette obligation, son néant d'un côté, de l'autre la grandeur souveraine de l'Autheur de son Être, sont autant de raisons qui l'engagent à se tenir toujours devant lui, dans un état de soumission & de dépendance. L'alliance que Dieu traite avec lui, n'affoiblit point cette juste & naturelle obligation.

Il est vrai que Dieu, contractant avec sa Créature, s'engage envers elle; mais il le fait sans déroger à sa Souveraineté; il s'approche de sa Créature sans s'abaisser, & se dégrader, & en conservant toujours sa qualité de Maître. Aussi prend-il à la tête du Décalogue le titre d'ÉTERNEL, pour faire entendre aux Israélites, qu'il ne traitoit pas avec eux de pair à pair: que s'il les honoroit de son Alliance, c'étoit sans préjudice de sa Majesté Suprême, & que cette condescendance qu'il avoit pour eux, & ces avances dont il les prévenoit ne doivent pas leur faire oublier la distance infinie, qui reste entre lui & eux. La manière dont il leur donne sa Loi ne leur permettoit pas d'en douter. Ces coups redoublés de tonnerre, ces brandons de feu, qui rendoient tout l'air enflammé, cette épaisse & noire nuée, qui enveloppoit le sommet de Sinai, ces

fré-

frémissemens & ces tremblemens de la Montagne , signes infailibles & redoutables de sa puissance ; l'ordre donné aux Israélites de n'en point approcher , & tout ce pompeux & formidable appareil ne disoit-il pas à ce Peuple , que , quoique devenus les Alliés de Dieu , ils ne devoient jamais oublier , qu'il étoit leur Maître , ni manquer d'avoir pour lui , les sentimens de la Vénération la plus profonde ?

Mais quand ils n'auroient rien vu de tout cela , ce que Dieu avoit fait pour eux dans le Desert , suffisoit seul pour leur inspirer ce respect. Un Dieu , qui , *avec* Exod. VI. 6. *main forte & bras étendu* retire un grand Peuple d'un esclavage confirmé ; qui fend la Mer pour lui ouvrir un passage libre au milieu de ses ondes , qui le fait subsister durant quarante ans dans une affreuse solitude , le défendant des ardeurs du Soleil par une colonne de feu , le rafraîchissant par des eaux , tirées par un simple coup de la verge de Moïse , d'un rocher aride , le nourrissant d'un pain céleste , faisant que *ces vêtemens ne s'usent point sur leurs corps , ni leurs souliers sous leurs pieds* , le rendant victorieux de mille ennemis puissans , qui s'opposoient à son passage , & suppléant au défaut des causes secondes par sa souveraine puissance : Un

tel

tel Dieu n'étoit-il pas digne de tout le respect des Israélites ? Et pouvoient-ils penser à tant de merveilles, sans admirer, reverer, adorer, celui qui en étoit l'auteur ? Non sans doute. C'est aussi dans cette vûe qu'il leur en rappelle ici le souvenir, *Je vous ai conduits quarante ans par le Desert, sans que vos vêtements se soient envieillis sur vous, ni que ton soulier se soit envieilli sur ton pied.*

Le second mouvement, qu'il veut exciter en eux par l'exposition des soins tendres & passionnés qu'il avoit eu pour eux, pendant leur pèlerinage dans le Desert, c'est, *l'Amour, la Reconnoissance, & par une suite naturelle, l'Obéissance à ses commandemens.* Car dès que le cœur est touché d'amour pour Dieu, l'obéissance devient facile, & toute obéissance, qui ne découle pas de ce principe, n'est pas agréable à Dieu. Non, ce que Dieu demande principalement de l'homme, ce n'est pas que le corps plie devant son trône, que la main agisse, que les pieds courent pour l'exécution de ses ordres. Si ces mouvemens extérieurs pouvoient le contenter, des brutes, des automates, le pourroient autant honorer, que des Créatures douées de raison. Il auroit donné inutilement des Loix aux hommes ; forti-
fiées

fiées de peines & de récompenses. Il n'avoit qu'à mettre en œuvre les moyens que nous employons pour dompter les brutes, & en tirer le service que nous voulons. Ce qu'il demande proprement, c'est le cœur, c'est une soumission volontaire, une obéissance produite par la persuasion que rien n'est plus juste, plus raisonnable, plus convenable à notre nature, que de nous consacrer à son service. Il n'en a jamais voulu d'autre, ni sous la Loi ni sous l'Évangile. Lisez ce Chapitre & les suivans; vous verrez que Moïse ne cesse d'exhorter les Israélites à *obéir à Dieu de tout leur cœur.* Et pour tout dire en un mot, Jésus-Christ ne déclare-t-il pas que le grand Commandement de la Loi consiste, à *aimer Dieu de tout son cœur, de toute son ame & de toute sa pensée?*

Matth.
XXII.
37.

Dieu vouloit donc le cœur des Israélites. N'étoit-il pas en droit de le leur demander après tout ce qu'il avoit fait pour eux? Quelqu'un a fort bien dit, *Que celui qui a inventé les bienfaits, a trouvé l'art d'enchaîner le cœur des hommes.* En effet, on ne peut résister à cette douce violence. L'amour se paie par l'amour, & pour refuser son affection à qui nous comble de grâces, par une bonté pure & desintéressée, il faut être d'une dureté, pire

pire que celle des Ours & des Lions, qui souvent ont caressé la main qui les avoit secourus dans leurs besoins.

Or entre les bienfaits, ceux qui s'adressent à nous directement, nous touchent bien plus, que ceux qui tombent sur la foule. Qu'un Prince travaille sans relâche à procurer le bonheur de son Peuple, par ses Loix, par une exacte administration de la Justice, par son application à entretenir la paix & l'abondance dans son Etat, & à le défendre des attaques du dehors; chaque Particulier, qui jouit des favorables influences de son heureux Gouvernement, lui doit savoir gré de ses soins, l'aimer, faire des vœux pour sa prospérité; mais si ce Prince demêle quelqu'un de ses Sujets, dans la foule, s'il daigne s'informer de son état, entrer dans le détail de ses besoins, avec une attention de Père & y pourvoir, quel effet ne doit pas produire sur cet heureux Sujet, cette distinction, cette bonté particulière dont son Prince l'honore? Ne doit-elle pas le toucher au fond du cœur, le pénétrer d'amour & de reconnoissance pour un Maître si tendre & si bienfaisant?

Or voilà jusques où Dieu avoit porté la tendresse en faveur des Israélites. Vous diriez qu'il eût oublié le reste de ses Créatures

tures pour ne penser qu'à eux. Il n'a pas seulement pour eux les soins généraux de sa Providence. Il se charge lui-même de leur conduite, il se met à leur tête, il veille à leur défense, il pourvoit à leur besoin. C'est, pour ainsi dire, un Père, qui, attentif aux nécessités de ses Enfans, se fait une affaire de ne les laisser manquer de rien, le vêtement, la nourriture, & jusqu'à la chaussure de leurs pieds, il pourvoit à tout, il entre dans tous ces menus détails, & tout ce qui tend au soulagement de son Peuple, lui paroît digne de ses soins. Quelle tendresse ! Quelle condescendance !

Elle est si grande, Mes Frères, & si extraordinaire, que les Incrédules s'en font un prétexte de rejeter le fait, comme nullement vraisemblable. Selon eux, les Juifs, pour faire honneur à leur Nation, n'ont en aucune manière ménagé les intérêts de la Divinité. Ils en ont fait un Etre partial, & lui ont attribué des soins indignes de sa Majesté Suprême. Ils raisonnent mal eux-mêmes. C'est injustement qu'ils taxent de partialité cette conduite de Dieu. N'est-il donc pas le Maître de ses dons ? Il ne doit rien aux hommes considérés comme ses Créatures, il leur doit encore moins considérés com-

me pécheurs. N'est-il pas en droit de se communiquer aux uns plutôt qu'aux autres ? Les soins de sa Providence s'étendent à tous, sans distinction. Mais l'homme aveugle s'arrête bassément aux causes secondes, sans s'élever à la Cause première, qui est la source de tous les biens. Trouvera-t-on mauvais que pour retirer l'homme de cet injuste oubli, & lui apprendre que tout vient de sa main, il distribue des graces particulières, à certaines personnes immédiatement, & sans l'intervention des causes secondes ? D'ailleurs cette attention particulière qu'il a pour leurs besoins, honore sa bonté, sans blesser sa grandeur suprême. Puisqu'il n'a pas été indigne de lui de les créer, il n'est pas non plus indigne de lui de les conserver. Le soin qu'il prend des petites choses ne lui fait pas oublier les plus grandes, sa connoissance, sa puissance, sa Providence embrassent tout, & dans le tems même qu'il ne paroïsoit avoir l'œil que sur les Israélites, il ne laissoit pas d'étendre ses soins à tout le reste de l'Univers.

Cette objection des Incrédulés est donc vaine. Cependant elle sert à faire voir, que la condescendance de Dieu pour les Israélites, aiant été si extraordinaire, que

que la foible Raïson humaine a peine à la digérer , les Israélites en devoient être touchés vivement , & après avoir éprouvé , d'une manière si particulière, la protection & les soins paternels de Dieu, ne lui point refuser ce qu'il leur demande en leur en rappelant le souvenir , savoir leur amour , leur reconnoissance , & tout ensemble leur *Confiance*.

C'est le *troisième mouvement* , qu'il veut exciter en eux , & où les engageoit nécessairement l'Alliance qu'il contractoit avec eux , & l'expérience qu'ils avoient fait de sa bonté & de sa puissance. Quand Dieu se donne à l'homme comme son Protecteur , comme *son bouclier & son très-grand loyer* , ainsi qu'il disoit à Abraham, il veut que l'homme s'attache à lui par une *Confiance* entière. Dieu seul peut être l'objet de notre confiance. La Créature ne mérite pas cet honneur. Son amour est inconstant , & elle ne peut pas tout ce qu'elle veut. Il n'en est pas de même de Dieu, *il n'y a par devers lui ni variation, ni ombre de changement, rien ne peut résister à sa Volonté.* Quand les causes secondes viennent à manquer il y supplée par sa toute-puissance , & il pourvoit à tous les besoins de ceux qui l'aiment & qui mettent leur confiance en lui. Les Israé-

Gen.
XV. 1.

Gen.
XV. 1.

Jaq. I.
17.

Deut.
VIII. 3.

lites l'avoient éprouvé , quand ils se trouvèrent sans pain , ni eau , il leur donna la Manne du Ciel & l'Eau du Rocher , pour leur faire connoître que *l'homme ne vit pas de pain seulement , mais de toute parole , c'est-à-dire , de tout commandement , qui procède de la bouche de Dieu.*

Après tant d'épreuves de sa puissance , manqueroient-ils de confiance en lui ? Desespereroient-ils de son secours , en quelque état qu'ils se pussent trouver ? Ce motif de confiance est si fort , qu'on a peine à concevoir , qu'un Peuple à qui Dieu n'avoit jamais manqué dans ses plus grandes extrémités , qui avoit son secours toujours présent & assuré , qu'il conduisoit dans la Canaan , au travers d'un desert aride , par un chemin de miracles , qui mangeoit , qui beuvoit , pour ainsi dire , des miracles , qui portoit sur son corps des miracles , ait pu tant de fois tomber dans le murmure , dans l'abbattement , & en quelque sorte , dans le desespoir.

Dira-t-on encore après cela , que la simple proposition des objets & des motifs suffit pour entraîner le cœur , sans qu'il soit besoin que la Grace le remue , le touche , le dispose à suivre l'impression des objets & des raisons qui lui sont présentées au dehors ? Quel Peuple eût jamais de

de plus grands motifs de se confier en Dieu, qu'Israël ? Cependant à tout moment il les oublie, la moindre difficulté le déconcerte, le décourage, & il est aussi tremblant & timide comme s'il eût été *sans Dieu & sans Espérance au monde.* Ephes. j
II. 12.

Reconnoissons donc d'un côté la force des motifs que Dieu emploie pour attirer la confiance de ce Peuple, & de l'autre l'insuffisance de ces motifs, s'ils ne sont accompagnés d'une Grace efficace qui triomphe de la dureté des cœurs, si Dieu ne donne *un cœur pour entendre, des yeux pour voir & des oreilles pour ouïr.* Deut.
XXIX.

Demandons-la à Dieu pour nous-mêmes⁴ cette Grace victorieuse, afin qu'il ne nous arrive jamais de manquer au respect, à l'amour, & à la confiance, que nous lui devons, à tant de titres. J'entre par-là dans mon Application.

C O N C L U S I O N.

Vous avez vu, Mes Frères, la manière admirable, dont Dieu pourvut autrefois à la subsistance de son Peuple, dans le Desert. Son *bras n'est point aujourd'hui raccourci*, sa puissance agit toujours en faveur de ses enfans. Il est vrai qu'elle ne se montre plus si fort à décou-

vert. Cachée sous le voile, elle se fait plutôt sentir que voir. Elle est pourtant facilement apperçue, de ceux qui daignent y faire attention.

Dans la Nature tout ce qui respire ne se ressent-il pas de sa main bienfaisante ? N'est-il pas le *Père* de tous les hommes ? Ne leur fournit-il pas la nourriture & le *vêtement* ? La Terre, l'Air, la Mer ne concourent-ils pas, en vertu des Loix qu'il a établies, à nous les procurer ? Il n'est pas jusqu'au plus vil insecte, à l'entretien duquel le Créateur n'ait pourvu. Adorons cette divine Providence qui s'étend à tout, qui ne néglige aucune de ses œuvres, & que nos bouches la célèbrent à jamais.

Voulez-vous quelque chose de plus particulier ? Il est peu de Fidèles qui ne remarquent dans leur vie certains endroits, où la Providence leur a procuré des ressources inespérées. Je vous en prens à témoins, Fidèles persécutés, quand forcés à sortir de votre Patrie, par la plus cruelle de toutes les oppressions, vous n'emportiez la plupart que *vo*tre ame pour butin, qu'attendiez-vous, sur quoi comptiez-vous ? Avouez-le, la chair timide & défiante vous faisoit dire en secret, nous sommes dépourvus de tout,

com-

Jerem.

XLV. 5.

comment ferions-nous *vêtus*, *nourris*? Matth. VI. 25.
Que deviendrons-nous, nous & nos en-
fans?

En effet les apparences sembloient autoriser cette défiance. Chassés de notre Patrie d'une manière barbare, fuyant ces lieux infortunés, la plupart dans une entière destitution, qu'y avoit-il à attendre pour tant de malheureux dispersés, qu'affliction, opprobre, misère? A raisonner en homme, c'étoit raisonner juste; mais aussi c'étoit oublier ce que dit Jésus-Christ, *Cherchez premièrement le Royaume de Dieu & sa Justice, & le reste vous sera ajouté par dessus.* Luc XII. 31.

Reconnoissez, Fidèles, sa bonté & sa puissance. Depuis tant d'années d'un triste exil, avez-vous manqué du nécessaire? Vous vivez, vous subsistez, vous jouissez du repos de la conscience, vous avez vu vos frères vous tendre la main, vous recevoir dans leur sein, vous consoler, partager avec vous leurs biens & leurs commodités. Ils ont fermé les yeux à toute autre considération, pour ne voir en vous que la qualité de frères, & de frères *persécutés* Matth. V. 10.
pour la Justice. Tant de Peuples différens, en intérêts, en mœurs, en langage, n'ont eu qu'un même sentiment, lorsqu'il s'est agi de vous faire du bien. A-

veugle, stupide, qui n'apperçoit pas-là le doigt de Dieu; Ingrat, qui ne lui en témoigne pas une vive reconnoissance!

Mais ce n'est pas-là le seul endroit, par où la considération de la subsistance miraculeuse des *Israélites* nous regarde. Nous voyons dans la condition de l'Ancien Peuple, une image de la nôtre, à cette différence près, que ce qui leur arrivoit par rapport à la vie temporelle, nous arrive par rapport à la Vie spirituelle & céleste.

Sous la nouvelle Loi, Dieu n'accorde pas toujours à ses enfans les biens de ce monde, il les laisse quelquefois tomber dans un état triste & calamiteux, où tout leur manque, jusqu'à la nourriture & au *vêtement*, & c'est toujours dans des vûes utiles à sa gloire & à leur salut, qu'il permet, qu'ils soient réduits à cette extrémité. Mais pour l'entretien & la subsistance de leur Ame, elle leur est assurée. A cet égard nous pouvons compter sur le secours de Dieu, pendant notre pèlerinage terrestre. Il nous éclaire, il nous protège, il nous couvre de sa nuée, il nous nourrit de sa Manne, il nous abreuve de l'eau de son Rocher, il nous fortifie, il affermit nos pieds dans ses sentiers, il nous *revêt de la Justice* de notre Sauveur, robe incorruptible *que la tigne ne*

ronge point & que le feu, même de la Justice vengeresse de Dieu, ne peut consumer. Couverts de cette robe précieuse de notre *frère aîné*, nous pouvons comparaître devant le Tribunal de notre Juge, ^{Ephes. I. 4.}
Saints & irrépréhensibles.

N'envions donc point la condition de l'Ancien Israel. Dieu fit moins pour lui, qu'il n'a fait pour nous. Les bienfaits, dont il le favorisoit continuellement, étoient grands; mais ils étoient temporels. Il nous accorde des graces infiniment plus précieuses, des graces spirituelles & éternelles, & , comme dit S. Pierre, ^{I. Pier. I. 5.}
Vertu & par la Foi nous sommes gardés
pour avoir le salut, qui nous est réservé dans les Cieux, & qui sera pleinement *révélé aux derniers tems.*

Attachons-nous de plus en plus à un Maître si grand, si tendre, si magnifique. Ayons pour sa Majesté Souveraine un respect profond. *Aimons-le de tout notre cœur & de toute notre ame.* Obéïssons-lui ^{Matth. XXII. 37.}
avec joie. Mettons en lui toute notre confiance. Il a déjà fait beaucoup pour nous, il fera encore davantage. Après la Grace, il nous accordera la Gloire, & il fera succéder aux dangers & aux fatigues de notre pèlerinage terrestre, le repos & la tranquillité inaltérable, & éternelle de la Céleste Canaan. *Ainsi soit-il!* LE